

DEVIN, Guillaume. *L'Internationale socialiste. Histoire et sociologie du socialisme international (1945-1990)*. Paris, Presses de la FNSP, 1993, 439 p.

André Donneur

Volume 24, numéro 4, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703248ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703248ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Donneur, A. (1993). Compte rendu de [DEVIN, Guillaume. *L'Internationale socialiste. Histoire et sociologie du socialisme international (1945-1990)*. Paris, Presses de la FNSP, 1993, 439 p.] *Études internationales*, 24(4), 887–889.
<https://doi.org/10.7202/703248ar>

En résumé, l'étude de l'auteur – par la richesse de la documentation et les nuances de l'analyse – apporte aux spécialistes des Relations internationales et aux juristes une mine d'informations. Écrit dans une langue claire, pas très volumineux, précis, ce travail mérite d'être salué. On ajoutera que la question a beaucoup évolué depuis 1989 : non seulement l'ONU s'intéresse de près aux problèmes des minorités, mais aussi les organisations internationales, comme le Conseil de l'Europe (projet de Protocole additionnel à la Convention européenne des Droits de l'Homme de 1950 ou Convention séparée) et la CSCE qui vient de créer, au sommet d'Helsinki de 1992, un poste de haut-commissaire à la protection des minorités. La sortie de Yalta, c'est-à-dire du système des blocs de la guerre froide, a fait entrer le monde dans une ère nouvelle. Il est évident que les conflits de minorités ethniques occuperont une place centrale dans la société internationale de la fin du xx^e siècle. Raison de plus pour lire l'ouvrage de Isse Omanga Bokatola si l'on veut mieux comprendre les conflits régionaux ou locaux en cours sur le Vieux Continent, en Afrique, au Moyen-Orient ou ailleurs.

Daniel COLARD,

Université de Besançon-Franche-Comté
Faculté de Droit et Sciences économiques

DEVIN, Guillaume. *L'Internationale socialiste. Histoire et sociologie du socialisme international (1945-1990)*. Paris, Presses de la FNSP, 1993, 439 p.

En cinq chapitres étoffés, étayés par des archives, les périodiques de l'Internationale et des interviews, Guillaume Devin nous donne un por-

trait riche et nuancé de l'Internationale socialiste depuis 1945. Le premier chapitre relate sa reconstitution après la Seconde Guerre mondiale par le truchement des conférences socialistes internationales, qui sont confrontées successivement à la question de l'admission du Parti social-démocrate allemand, à la création du Kominform et l'élimination des partis socialistes dans l'est de l'Europe, aux modalités d'organisation européenne. L'Internationale est finalement reconstruite pleinement en 1951 par le Congrès de Francfort, qui adopte une plate-forme politique commune : « Les buts et tâche du socialisme démocratique. »

Le deuxième chapitre est consacré aux tentatives d'implantation de l'Internationale dans le Tiers Monde. Malgré la présence de plusieurs partis affiliés en Asie, G. Devin y constate l'échec de structures régionales. Sa pénétration en Afrique a été limitée par son insistance sur le pluripartisme. Il fallut attendre son adoption par les pays africains pour qu'un nombre important de partis de ce continent soit admis dans l'Internationale lors de son Congrès de Berlin de 1992. En Amérique latine, l'Internationale a recherché des affiliés aussi bien parmi les partis populaires réformistes, telle l'Action démocratique vénézuélienne, que parmi les partis révolutionnaires, tel le Front sandiniste du Nicaragua, en insistant toutefois sur le respect de la démocratie, ce qui explique l'admission tardive (1992) de ce dernier. Contrairement à ce que pense G. Devin, la relance de l'Internationale par W. Brandt depuis le Congrès de Genève de 1976 a permis une augmentation considérable du nombre

des affiliés latino-américains (29 aujourd'hui). Au Moyen-Orient, le parti travailliste israélien est resté jusqu'à la fin des années soixante l'unique pôle d'influence et de référence de l'Internationale. Le changement d'orientation de l'Internationale à l'égard du Moyen-Orient s'explique par la position intransigeante d'Israël vis-à-vis des territoires occupés suite à la guerre des Six Jours de 1967. Cette rigidité a laissé le champ libre à Bruno Kreisky pour mener une mission d'ouverture vers le monde arabe (1974-1976). Sur le plan de l'affiliation à l'Internationale, les résultats sont relativement minces à cause de la nature des régimes de la région. Mais, compte tenu des développements récents, G. Devin sous-estime l'effet à long terme de la médiation initiée par Willy Brandt entre l'OLP et le Parti travailliste israélien.

Le chapitre 3, intitulé «les logiques de l'action», montre que l'Internationale a d'abord, face au communisme, mis l'accent sur la liberté politique dans la Déclaration de Francfort de 1951. Avec le mouvement de décolonisation, la Déclaration d'Oslo de 1962 insista aussi sur la dimension économique de la démocratie. À partir du Congrès de Genève de 1976, l'Internationale privilégia la notion de droits humains avant de revenir, dans la Déclaration de Stockholm de 1979, sur l'exigence de la démocratie politique après la chute des dictatures en Amérique latine, mais avant la démocratisation en Europe de l'Est et en Afrique. Par ailleurs, l'Internationale dispose de moyens organisationnels et financiers modestes. Sur le plan de la solidarité avec les partis socialistes aux prises

avec les dictatures, G. Devin n'insiste pas assez sur le fait que le soutien au Parti socialiste ouvrier espagnol ne put se manifester que lorsque ce parti fut régénéré par Felipe Gonzalez ni qu'il fallut attendre la récréation d'un parti socialiste au Portugal par Mario Soares pour agir. Le faible soutien aux partis socialistes exilés d'Europe de l'Est contraste avec la politique de coexistence avec l'État soviétique, encore que G. Devin aurait pu mentionner les interventions du secrétaire général Carty et d'Harold Wilson en faveur des socialistes tchécoslovaques et roumains emprisonnés.

Le chapitre 4, intitulé «la construction d'une morale», analyse la substance des déclarations et résolutions de l'Internationale. Attachée à la résolution pacifique des conflits, l'Internationale a lutté sans cesse pour le désarmement. Elle est restée neutre sur la question des alliances militaires, tout en laissant ses affiliés des pays de l'Alliance atlantique la considérer comme «un puissant rempart de paix». Elle a assimilé la sécurité européenne à des négociations Est-Ouest. La coopération en faveur du développement est un autre thème constant de l'Internationale. Pionnière à recommander dès 1959 que 1 % du PNB des pays industrialisés soit dévolu au développement, elle considère la coopération comme un devoir moral et un moyen de prévenir les conflits, puis de relancer les économies du Nord. La construction européenne a divisé les socialistes jusqu'à l'intégration du Royaume-Uni à la Communauté européenne. L'Internationale a finalement laissé à l'Union des Partis socialistes de la Communauté européenne, transformée récemment en

Parti des socialistes européens, le soin de s'occuper de la question de l'intégration européenne.

Dans un dernier chapitre, G. Devin s'interroge sur ce qu'est l'Internationale socialiste. Pour lui, il s'agit d'un réseau de partis affiliés, où l'importance de l'État représenté et du parti dans le pays, leurs ressources et leurs capacités organisationnelles, la qualité de leurs représentants, le prestige de leur leader et leur cohérence politique leur confèrent un poids plus ou moins grand. Ces différents facteurs ont ainsi permis au Parti travailliste britannique d'exercer le leadership de 1945 à 1963, de le partager avec le Parti social-démocrate allemand de 1963 à 1966, avant de le céder à ce dernier qui le conserve jusqu'à la fin de la présidence de W. Brandt en 1992, qui ouvre une phase de multipolarité. L'Internationale est aussi une «équipe de représentation», à travers ses congrès et ses conseils, ses secrétaires généraux et ses présidents. Elles est pour les partis «un foyer de ressources», «un instrument d'information» et «un instrument de coopération», qui leur confère «un certificat de légitimité» d'appartenance au «mouvement éthique» du socialisme démocratique.

G. Devin a raison d'insister sur le caractère de continuité de l'Internationale depuis 1945 et même par rapport à ses devancières : la 1^{ère} Internationale, la 11^{ème} Internationale et l'Internationale ouvrière socialiste. Cependant, il sous-estime le renouveau de l'Internationale depuis le Congrès de Genève de 1976. Ne souligne-t-il pas lui-même le «magistère» qu'a conféré W. Brandt à sa présidence ? On pourrait y ajouter le rôle éminent

joué par W. Brandt à la tête de la Commission indépendante sur les problèmes du développement international, celui de ses vice-présidents O. Palme et G.O. Brundtland à la tête des commissions indépendantes sur le désarmement et l'environnement, l'accès de son vice-président B. Boutros-Ghali au secrétariat général de l'ONU, l'accroissement considérable de ses affiliés et la visibilité de ses prises de position. Cet ouvrage n'en reste pas moins remarquable et constitue une référence importante.

André DONNEUR

*Département de science politique
Université du Québec à Montréal*

LE COUR GRANDMAISON, Olivier.
*Les citoyennetés en révolution
(1789-1794)*. Paris, PUF, 1992,
320 p.

Dans ses mémoires, Chateaubriand raconte que revenant à Paris en 1800, il se rendit chez un ami et lut sur la loge de son concierge : «Ici on s'honore du titre de citoyen, et on se tutoie. Ferme la porte, s'il vous plaît.» C'est certainement d'un autre point de vue qu'Olivier Le Cour Grandmaison montre les limites que les représentants du peuple donnèrent à la notion de citoyen.

Dans une première partie, l'auteur retrace les principes qui fondent «la citoyenneté à l'époque de la Constituante». La propriété permet de définir les citoyens actifs, d'exclure les passifs : pauvres en général, mendiants, vagabonds, domestiques et valets ; dans le cadre d'une pensée qui conçoit les droits politiques sur la base de l'utilité sociale des individus, ces individus ne peuvent avoir de place